

Qu'est-ce que la justice ?

Élisabeth Lefort



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/2656>

DOI : [10.4000/leportique.2656](https://doi.org/10.4000/leportique.2656)

ISSN : 1777-5280

Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

Édition imprimée

Date de publication : 18 juillet 2013

ISSN : 1283-8594

Référence électronique

Élisabeth Lefort, « Qu'est-ce que la justice ? », *Le Portique* [En ligne], 30 | 2013, document 1, mis en ligne le 11 octobre 2013, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/2656> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.2656>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mars 2021.

Tous droits réservés

Qu'est-ce que la justice ?

Élisabeth Lefort

RÉFÉRENCE

tr. fr. P. Le More, J. Plourde et C. Eisenmann, Préface de V. Lasserre, Genève, Éditions Markus Haller, 2012, 141 pages.

- 1 Qui lit (encore) Kelsen aujourd'hui ? Principalement des juristes, puisque l'auteur a marqué la tradition juridique avec sa *Théorie pure du droit*, effort de fondation d'une science du droit. De ce point de vue, l'intelligence de l'édition présente est d'avoir intégré le second chapitre de l'ouvrage fondamental kelsennien : celui portant sur la distinction entre « Droit et morale ». Cette intégration rend explicite la cohérence entre les deux parties de l'œuvre kelsennienne que sont ses écrits juridiques d'une part, et ses écrits politiques d'autre part, auxquels se rattache sa réflexion sur l'essence de la justice. Mais cette cohérence n'est explicite que si les deux parties de l'œuvre sont connues : or, on ne peut que déplorer la méconnaissance tant du grand public en général, que de la tradition philosophique en particulier, des réflexions politiques et sceptiques de Hans Kelsen. Et à ce titre, cette traduction de *Was ist Gerechtigkeit ?*, resté inédit en langue française jusqu'à ce jour est à saluer avec joie, et porte dans son effort, l'espoir d'une plus grande diffusion tant de l'auteur que de ses idées et de son originalité.
- 2 Cette originalité, sous la perspective de l'ouvrage *Qu'est-ce que la justice ?* est triple : elle permet dans une langue claire et concise – et l'effort de traduction doit une nouvelle fois ici être souligné – au lecteur d'avoir un panorama des réflexions philosophiques portant sur la justice, l'ouvrage étant un dialogue critique engagé avec Platon, Aristote, Kant, la tradition judéo-chrétienne et celle du droit naturel. Ce dialogue, dans sa partie critique, est motivé par ce que Kelsen juge être une confusion et une imprécision autour de l'usage du concept de justice : historiquement, la justice est si étroitement liée à des concepts tels que la liberté, le bien, ou encore l'égalité, qu'il en devient difficile de déterminer ce qu'elle est réellement. Relever ces imprécisions et ces

confusions, permet d'évincer de nombreuses hypothèses d'interprétation du concept de justice : pour Kelsen, déterminer l'essence de la justice, c'est déterminer de manière préjudicielle ce qu'elle n'est pas. Enfin, dans son versant positif, *Qu'est-ce que la justice ?* – et c'est sans doute ce point de l'ouvrage qui manifeste véritablement la cohérence et l'originalité de l'auteur – déduit l'impossibilité rationnelle de déterminer l'essence d'une justice entendue comme valeur absolue, « ce beau rêve de l'humanité ».

- 3 Cette impossibilité de toute théorie absolutiste des valeurs, n'est pas sans rappeler un précédent ouvrage : *Vom Wesen und Wert der Demokratie*. Dans ce dernier, nulle « apothéose de la démocratie » : analysant son essence, et celle de son contraire dialectique : l'autocratie, c'est sur une timide préférence en faveur de la démocratie que Kelsen concluait. Et cette timidité, qui pouvait sonner étrange voire problématique au premier abord – car au fond : pourquoi consacrer un écrit entier à la question démocratique, et *in fine* renvoyer les lecteurs à leur propre préférence, en concluant sur une quasi indifférenciation formelle entre démocratie et autocratie ? – cette timidité, se résout à la lecture de *Qu'est-ce que la justice ?* : la préférence démocratique kelsénienne, est le choix le plus cohérent pour un homme scientifique dans la mesure où ce régime politique, fondée sur le principe moral de tolérance, est l'ordre social qui permet le développement le plus indépendant et le plus libre de la science.
- 4 Le lien entre les deux ouvrages est d'autant plus frappant que le premier se conclue précisément, là où commence le second : sur une lecture du procès de Jésus, et sur l'impossibilité pour le roi messianique de répondre à la question de Pilate, « Qu'est-ce que la vérité ? » Cet épisode biblique et sa répétition dans l'œuvre de Kelsen, montre son attachement au principe de tolérance. Car si Jésus lui-même ne peut répondre à la question de l'essence de la vérité, quel homme aurait la prétention de pouvoir le faire ? L'humilité kelsénienne – et c'est peut-être là ce qu'il faut retenir de cet ouvrage consacré à la justice – rappelle à l'homme les limites de sa propre raison, et pose à la suite d'une évacuation radicale des tentatives de définition de la justice métaphysiques, religieuses ou encore rationalistes, l'impossibilité rationnelle pour l'homme d'aboutir à une définition ultime de celle-ci. C'est cette impossibilité qui appelle la tolérance et qui l'érige en seul principe moral viable et cohérent du vivre ensemble.